

Priorités Santé

n° 43
Mai/Juin/Juillet/Août
2 0 1 5

Bulletin d'information
du Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.cres-paca.org

DOSSIER

Les parcours de santé, au cœur des Agoras de l'ARS

Un programme d'éducation thérapeutique pour
les diabétiques en situation de précarité

L'action HandiSenS dans le Var :
le droit d'aimer pour tous

L'atelier santé ville de Valbonne
Sophia Antipolis fait école

Sommaire

Dossier



Les parcours de santé, au cœur des Agoras de l'ARS 3 à 5



Parentalité

■ Alpes-Maritimes

Soutien à la parentalité : le jeu au centre 6
de l'espace parents-enfants



Santé - Environnement

■ Région

La "Maison du Bon'air", la maison du bonheur 7



Enfants, adolescents, jeunes

■ Région

Le Refuge accompagne les jeunes homosexuels
en rupture familiale et sociale 8



Maladies chroniques

■ Var

Un programme d'éducation du patient destiné aux
diabétiques en situation de précarité :
"Être tous partants" 9



Personnes handicapées

■ Var

L'action HandiSenS dans le Var :
le droit d'aimer pour tous 10



Personnes vulnérables

■ Hautes-Alpes

Psychiatrie : remobiliser par la création artistique 11

■ Alpes-Maritimes

L'ASV de Valbonne Sophia Antipolis fait école
avec son dispositif de prévention des addictions 12



Population générale

Rendre les femmes actrices
de leur santé en Avignon 13

Au microscope 14

Les Contrats Locaux de Santé de la région PACA

Espace CRES

1/ Actualités 15

2/ Pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé 16

3/ Documentation 17

Les Écrits

L'URPS Pharmaciens PACA se mobilise pour améliorer et sécuriser
la prise en charge des patients sous anticoagulants AVK 18-19

Un article de Michel SIFFRE, pharmacien, secrétaire général de l'URPS
Pharmaciens PACA et Peggy WIHLIDAL, déléguée générale de l'association
Soins Coordonnés

Agenda 20





Les parcours de santé, au cœur des Agoras de l'ARS

C'était une première pour l'Agence régionale de santé : l'organisation les 8 et 9 octobre dernier des Agoras, une manifestation consacrée aux parcours de santé. L'événement aux 60 temps forts, qui s'adressait aux acteurs de la santé de la région, a enregistré plus de 1000 passages chaque jour.

Des tables-rondes, des regards croisés, des réunions avec les partenaires, des showcases, des villages thématiques... les trois niveaux du Palais Neptune à Toulon n'ont pas désempli durant les deux journées d'octobre qu'ont duré les Agoras de l'Agence régionale de santé.

Avec cette manifestation, organisée pour les 5 ans de l'Agence, l'ARS avait pour ambition de valoriser la politique régionale de santé, en mettant en lumière les missions de ses équipes, mais aussi de renforcer la démocratie sanitaire, en sollicitant les contributions des professionnels de santé présents - usagers, directeurs d'établissements de santé ou médico-sociaux, responsables de services à la personne, acteurs de santé publique et de prévention, professionnels libéraux, élus locaux...

C'est le sénateur-maire de Toulon, Hubert Falco, qui a ouvert ces journées, en saluant cette initiative de réunir l'ensemble des acteurs du soin, du médico-social et de la prévention dans une dynamique participative. Il a rappelé l'implication de la commune dans le champ de la santé, avec notamment la signature en juillet 2015 d'un contrat local de santé, et la création prochaine d'une maison des adolescents.

Puis Paul Castel, directeur général de l'ARS PACA (voir rubrique 3 questions à), a évoqué le souhait de l'Agence de donner au travers de ces Agoras la parole aux acteurs de la santé, pour introduire complémentarité et transversalité. *"Les Agoras sont le point de départ de l'animation d'une communauté d'acteurs de la santé en PACA et ont*

vocation à devenir un rendez-vous en différents points du territoire régional."

Un programme très diversifié a été proposé durant deux jours aux participants, avec des tables-rondes sur l'impact des innovations sur les parcours de santé, des regards croisés sur la santé des jeunes ou la cancérologie, des showcases sur les personnes en situation de handicap, l'autisme, l'éducation thérapeutique du patient, l'éducation nutritionnelle, des sessions de formation...

Les Agoras ont aussi été l'occasion d'organiser des réunions statutaires, comme la Commission de coordination de l'offre de proximité (CCOP) ou la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), pour la première fois ouvertes aux participants.

Christian Dutreil, qui préside la CRSA, a ainsi rappelé que 97% de ses avis étaient suivis par l'Agence. Les participants ont été invités à réfléchir pour améliorer la visibilité des deux instances de démocratie sanitaire que sont la CRSA et les conférences de territoire, vis-à-vis du grand public et des professionnels de santé.

La table-ronde sur les dépenses de santé a été l'une des plus suivies. En région PACA, elles représentaient 17 milliards d'euros en 2014, dont 0,4% seulement sont consacrées à la prévention... Dans un contexte de dépenses publiques contraintes, les échanges ont porté sur les efforts de performance à accomplir tout en préservant la qualité des soins, sur l'évolution du rôle des acteurs et du parcours de l'utilisateur, sur la modification de la répartition des dépenses de santé à mener en région, en investissant plus dans la prévention et le médico-social.

Une expérimentation en cours : la délivrance du médicament à l'unité

La région PACA a été choisie avec l'Île-de-France, le Limousin et la Lorraine pour mener à bien une expérimentation souhaitée par le Ministère de la santé sur la délivrance d'antibiotiques à l'unité. Cette expérimentation toujours en cours – elle doit durer trois ans – implique 100 officines de pharmacies (75 testées et 25 témoins), qui se sont portées volontaires pour essayer de convaincre les usagers d'accepter le nombre de pilules exact nécessaire à la prescription.

“Car un médicament sur deux n'est pas consommé et les patients les conservent dans leurs placards pour les réutiliser ou les jeter, a rappelé en préambule de ce débat Olivia Nemeth, de la Direction générale de la santé. Cette recherche a donc un triple enjeu : économique, de santé publique et écologique en limitant le gaspillage.” Lors du point d'étape, réalisé lors des Agoras de la santé de l'ARS PACA, la chercheuse de l'INSERM Marion Nora a évoqué des éléments intéressants sur l'impact médico-économique, les atouts et les freins de cette dispensation de médicaments à l'unité sans pouvoir en donner tous les détails. Le Ministère de la santé devrait communiquer sur les résultats partiels prochainement.

Invité de cette table-ronde, Jean Debeaupuis, directeur général de l'offre de soins au ministère de la santé, a rappelé les enjeux du projet de loi de santé : “promouvoir la prévention en France, le parcours de santé et la démocratie sanitaire, dans un contexte d'aggravation des inégalités sociales et territoriales de santé”.

En clôture ont été présentées, pour chacune des tables-rondes, les 6 propositions-phares plébiscitées par les participants :

1/ Quelle politique volontariste des collectivités dans le domaine de la santé ? **Mettre en place un guichet unique communal d'information en santé.**

2/ Usagers, proches, professionnels, quel rôle de chacun dans le projet de soins, d'accompagnement de vie ? **Rendre lisible et favoriser des solutions de proximité d'aide et de répit aux aidants.**

3/ Evolution des compétences et parcours : **Généraliser les dispositifs de coordination et la reconnaissance des fonctions de coordination.**

4/ L'organisation des parcours peut-elle réguler le besoin de soins non programmés ? **Développer des systèmes d'information opérationnels entre la ville et l'hôpital.**

5/ Dépenses de santé : comment être performant ensemble ? **Décloisonner les interventions dans une logique de territorialisation.**

6/ Quelle organisation des acteurs sur les territoires pour améliorer les parcours de santé ? **Développer la formation des acteurs du territoire pour favoriser le choix de l'utilisateur et lui permettre d'adhérer au parcours de santé.**

Ces Agoras ont constitué pour l'ARS une belle opération de communication, aussi bien en interne, avec la mobilisation de très nombreux agents, qu'en externe, une occasion d'animer le monde de la santé et de faire se rencontrer les acteurs de la région.

La prochaine édition de cette manifestation est prévue dans deux ans. ■

L'évaluation intermédiaire du Projet régional de santé (PRS)

L'Agence s'est engagée dans une démarche d'évaluation participative de son projet régional de santé, feuille de route de la politique régionale de santé pour la période 2012-2016. La première phase s'est conclue à l'été 2015 avec la remise d'un rapport intermédiaire.

Lors des Agoras, un atelier a été consacré à la restitution de ces résultats, axés sur 4 sujets transversaux.

- Le PRS de la région est le seul de France à avoir consacré un programme au thème du **droit des usagers**, avec 26 actions financées. L'évaluation révèle que les instances d'usagers sont utilisées mais pas toujours suffisamment connues, que les droits des usagers ont évolué positivement, notamment dans le secteur hospitalier, avec de fortes disparités entre les secteurs. Des orientations sont proposées pour aller plus loin dans le PRS 2, notamment celle de rendre les messages sur les droits des usagers plus accessibles.

- Concernant la **territorialisation de la politique de santé**, et l'animation territoriale confiée aux délégations de l'Agence dans les départements, le bilan apparaît positif, avec les projets territoriaux de santé déterminés, 7 contrats locaux de santé signés et des appels à projets spécifiques. Parmi les orientations proposées : poursuivre l'identification des territoires prioritaires, et renforcer l'accompagnement des acteurs qui manquent de ressources en ingénierie de projet sur le terrain.

- Sur le sujet de la **transversalité et de la coordination des politiques de santé**, l'évaluation intermédiaire montre une amélioration de la coordination entre les acteurs du soin et du médico-social, par exemple pour les personnes âgées, ce qui est moins net pour les personnes handicapées ou la prévention. Avec des problèmes évoqués de lisibilité des dispositifs de coordination et une certaine rigidité financière. Les orientations proposées portent notamment sur l'intégration de la prévention dans les activités du soin et du médico-social.

- Enfin, sur la **réduction des inégalités sociales de santé**, objectif fixé au niveau national à toutes les ARS et décliné en région dans tous les programmes du PRS, le bilan souligne un volontarisme et une culture commune, un nombre important de travaux menés pour améliorer la connaissance des ISS en région (avec la création de l'indice de défavorisation sociale), le financement de 26 actions pour agir sur les déterminants des ISS, ou encore le rôle important du PRAPS. Il pointe des limites méthodologiques pour évaluer l'impact des actions menées sur les ISS.

Des enseignements qui seront partagés, discutés et pris en compte pour la rédaction du prochain PRS. Sans oublier la deuxième phase de l'évaluation, qui portera quant à elle en 2016 sur trois zooms : l'exercice coordonné des soins de premier recours, la prévention chez la femme enceinte, les enfants et les jeunes, et le parcours de santé des personnes handicapées.

→ Des exemples de projets innovants

Quelques projets innovants ont été présentés à l'occasion des Agoras.

Ainsi cette cabine *consult station*, créée par la société Health for Development (H4D), afin de lutter contre l'isolement sanitaire et faire accéder le plus grand nombre à un bilan de santé de proximité. Le patient est installé dans une cabine confortable et suit les instructions qui s'affichent à l'écran, pour prendre ses constantes physiologiques : tension artérielle, fréquence cardiaque, IMC, température... et prochainement des tests visuels, audio, lecteur de glycémie etc.

La cabine s'utilise à des fins de prévention primaire et de dépistage, mais elle peut aussi, en mode « téléconsultation », permettre de mener à distance des consultations de médecine générale ou spécialisée.

<http://h-4-d.com/la-consult-station/>



Autre initiative intéressante repérée : l'Altercode de la société marseillaise Idova (issue de l'Urapeda), qui développe des solutions pour les personnes en situation de handicap sensoriel et cognitif. Plus de 18% des destinataires d'un document écrit ne peuvent en effet en prendre connaissance de manière satisfaisante, en raison de troubles visuels, auditifs, ou d'illettrisme. La solution Altercode offre ainsi des versions adaptées des contenus écrits, textes de site web par exemple, en version audio ou en langue des signes.

<http://www.idova.fr/>



3 Questions à ...



Paul Castel, Directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Quel était l'objectif de ces Agoras ?

C'est une première en France pour une ARS d'organiser de telles journées d'échanges.

Les agences régionales de santé sont des institutions jeunes (créées en 2010), insuffisamment connues. Issues de la loi HPST, elles sont le principal acteur de la politique de santé de l'Etat en région. L'objectif de ces journées était de montrer les activités de l'agence (ses instances, son mode de fonctionnement), mais aussi de donner la parole aux acteurs de la santé de la région dans le cadre d'une démocratie sanitaire élargie et participative. Il s'agissait également de partager des expériences et des bonnes pratiques au travers de nombreux témoignages de professionnels de la région.

Pourquoi le thème des parcours de santé ?

Les parcours de santé valorisent la prise en charge globale et coordonnée des patients et des usagers sur un territoire, avec une meilleure attention portée à l'individu et à ses choix.

Dans le projet de loi de modernisation du système de santé actuellement discuté au Parlement, l'amélioration des parcours de santé représente un chantier prioritaire pour la ministre de la santé et un thème très présent dans la stratégie nationale de santé.

Le parcours de santé est le mode de circulation du citoyen dans le système de santé, ce dernier devant être pris en charge le mieux possible, sans rupture. Chacun de nous, en tant que professionnel ou usager, en a une connaissance. C'est donc le fil rouge de ces deux journées. Nous souhaitons favoriser la libre expression entre tous les partenaires autour des parcours de santé pour renforcer la communauté des acteurs de santé.

Ces Agoras peuvent-elles influencer la politique régionale de santé ?

Des contributions, des idées, des partenariats... sont attendus de ces journées.

Les Agoras sont organisées pour que les différents acteurs présents, professionnels de santé et usagers, puissent exprimer les propositions dont l'ARS a besoin pour le futur Projet régional de santé, pour planifier sa stratégie de santé.

Ces Agoras ne sont pas une fin en soi mais doivent permettre de renforcer une communauté d'acteurs, de renforcer cette démarche de dialogue, autour de la CRSA. Elles seront organisées tous les deux ans.

Parentalité

→ Soutien à la parentalité : le jeu au centre de l'espace parents-enfants

L'ALFAMIF propose un espace parents-enfants au sein de sa maison de Jouan, à Vallauris, dédiée au logement d'urgence. L'occasion de soutenir des parents en situation de grande précarité sur des questions essentielles et développer leurs compétences parentales...

Alpes-Martimes

L'Association pour le Logement, la Formation, l'Aide Médicale aux isolés et Familiales (ALFAMIF), propose à Vallauris deux types d'activité : le logement d'urgence et la santé au travers de son pôle solidarité. En ce qui concerne le logement, le CHRS « la Maison de Jouan » est agréé depuis 1994, pour 83 places tout public. Orientées pour la plupart par les services sociaux du département, pour des problèmes liés au logement (SDF, expulsions, endettement, logement insalubre, ruptures familiales), ces personnes se trouvent en réalité dans une extrême précarité, tant sur le plan matériel (sans logement, sans emploi), que sur le plan psychologique (victimes de violences, dépression, addictions liées aux difficultés sociales), ainsi que sur le plan de la santé, dont les problématiques passent souvent après tout le reste.

C'est dans ce cadre que l'ALFAMIF a mis en place un espace d'accueil parents-enfants. Il est ouvert aux parents résidents de cette structure avec leurs enfants de moins de 6 ans et aux familles extérieures qui le souhaitent. Pour « mettre des mots sur des inquiétudes », car il n'est pas simple quand on cumule des soucis de tous ordres, de conserver intacte sa place de parent et de pouvoir répondre à des problématiques particulières. « Au départ, explique Christine Dédolot, directrice de l'association, cet espace était conçu comme un groupe de paroles avec une psy-

chologue mais cela ne fonctionnait pas forcément de manière satisfaisante. Nous avons donc transformé cet espace en partant sur les jeux avec les enfants et cela a bien fonctionné. »

Dans cette association, qui privilégie l'accompagnement social individualisé, certains ateliers sont proposés collectivement comme le repas communautaire, des ateliers logement ou de bilan de santé, des sorties ou l'espace enfants, dès l'entretien d'accueil.

222 personnes touchées en 25 séances

« Une belle salle a été aménagée pour cet espace, avec trois intervenantes, une éducatrice pour jeunes enfants, une psychologue et une éducatrice spécialisée. À l'admission des résidents, cet espace leur est présenté et ils peuvent l'utiliser régulièrement, tous les 15 jours, pour l'instant, explique Florence Zénére, chef de service et l'une des intervenantes sur l'espace. »

Les parents sont invités à participer à des temps d'échanges et de jeux pour les aider à se questionner sur leurs comportements vis-à-vis de l'enfant. « Concrètement, poursuit-elle, après les politesses d'usage, on se met sur des tapis pour jouer avec les enfants. Soit collectivement, soit à la demande de l'enfant sur un jeu particulier. C'est un moment d'observation qui nous permet d'amener la discussion sur les questions que les parents se posent. Mamans seules, papas, personne n'est exclu. Nous



Photo : Pierre CLOT

essayons toujours de valoriser les potentialités de l'enfant et des parents. »

Et de parler de sa singularité. « Il marche à 10 mois, l'autre plus tard, peu importe, il commence à dire quelques phrases. Quand la confiance est installée, tout devient plus facile pour parler. L'autorité, le sommeil, l'alimentation, l'autonomie du tout petit, tout peut être abordé. » Certains ont pu, à la suite de ces séances, réfléchir à la première séparation d'avec leur enfant et aux différents modes de garde et de socialisation. « Tout ce travail est rendu possible grâce aux bonnes relations avec différents partenaires de la ville de Vallauris, les crèches avoisinantes, les PMI, le secteur scolaire. »

En 2014, 222 personnes (100 adultes et 122 enfants) ont pu bénéficier de cet espace où sont prônés la tolérance, l'acceptation, le respect de l'autre, de ses croyances, de sa culture. Cela permet un espace d'observation de grande qualité, pour prévenir les troubles de la relation parent-enfant. ■

Contact :
ALFAMIF,
3, avenue du Midi,
Golfe Juan,
Tél. : 04 93 63 36 26,
Email : alfamif@club-internet.fr

→ La "Maison du Bon'air", la maison du bonheur ?

"Apprenons les bons gestes pour améliorer la qualité de l'air au quotidien et préserver notre santé", tel est l'objectif de cette campagne pour prévenir les risques sanitaires dans le domaine de l'air, coordonnée par France Nature Environnement PACA.

Répérer des signes de pollution intérieure alors que la maison est propre et l'hygiène correcte n'est pas une chose qui va de soi. Pourtant, le baromètre santé-environnement réalisé en 2007 au niveau national et décliné en PACA, a déjà montré que la qualité de l'air intérieur était souvent moins bonne que l'air extérieur.

"Il est maintenant établi que l'air intérieur est davantage pollué qu'à l'extérieur, notamment en raison de la présence de sources de pollution spécifiques, mais également en raison de certains comportements conduisant à une mauvaise ventilation des locaux et donc à une accumulation des polluants, était-il écrit en préambule. Les problèmes de pollution intérieure peuvent être liés à des éléments structurels (implantation et conception du logement, chauffage, climatisation...) ou conjoncturels (ventilation, présence humaine et animale, présence de fumeurs, activités comme la cuisine ou le ménage...)"

Si l'on peut facilement sentir la pollution que dégage une automobile, cela est moins évident quand il s'agit de pollution à l'intérieur des logements. L'air que nous y respirons peut avoir des effets sur le confort et la santé, depuis la simple gêne (odeurs, irritation des yeux et de la peau) jusqu'au développement ou à l'aggravation de pathologies comme les allergies respiratoires. A l'OMS, on estime que la pollution de l'air intérieur serait responsable de 2 millions de décès prématurés par an.

"C'est la raison pour laquelle le manque de connaissances du

grand public est grave, souligne Joseph Wolfers, chargée de mission à France Nature Environnement PACA. Il semble de plus en plus clair que les pollutions environnementales ont un impact négatif sur la santé, surtout des personnes fragiles, mais avec une prise de conscience et quelques mesures concrètes, on peut limiter ces effets."

Une campagne de sensibilisation dès 2012

Ces éléments ont entraîné la mise en œuvre dès 2012 d'une campagne de sensibilisation du grand public sur la qualité de l'air dans le cadre de la vie quotidienne. Cela englobe ainsi l'air qui se trouve à l'intérieur du logement, ainsi que l'air extérieur, que ce soit dans l'environnement immédiat du logement (jardin, balcon), ou dans le cadre des déplacements travail-domicile.

La campagne « la Maison du Bon'air », coordonnée par la FNE PACA, a été initiée il y a 3 ans pour réduire ces risques de pollution. Les animations souvent interactives permettent d'apprendre à modifier des comportements et à « encourager des pratiques plus vertueuses. » Suivant les associations qui la mettent en œuvre au sein de centres sociaux ou sur des stands grand public, les personnes sont conviées à s'exprimer autour d'une mallette pédagogique. *"Les gens se positionnent autour de cette mallette-maison, ce qui permet de travailler sur les connaissances de chacun avec les animateurs. Il leur est demandé, sur un plateau interactif, d'identifier avec des pastilles, les différentes sources de pollution dans la maison, et de trouver les solutions."*



Celles-ci sont faciles à mettre en œuvre chez soi : *"Aérer le lieu 10 minutes par jour au moins, utiliser les produits polluants dans des lieux ventilés ou avec un masque, fumer dehors etc. Certains animateurs proposent aussi des variations comme par exemple, la création de produits ménagers."*

Une campagne qui s'étend au public scolaire et aux établissements recevant du public

Depuis quelques années, cette campagne s'est également invitée dans les écoles pour sensibiliser scolaires et corps enseignant aux sources de pollution et aux changements de comportement pour réduire ces risques sanitaires. Un partenariat est aussi en cours de développement avec les mutuelles, pour proposer une meilleure information sur le sujet à leurs adhérents.

"Enfin la réglementation qui évolue sur les établissements recevant du public, nous invite à travailler avec les crèches et les écoles, maisons de retraite et établissements, autant avec le public qu'avec les

gestionnaires, les professionnels et les élus qui ont la responsabilité de ces bâtiments. C'est un gros chantier devant nous, qui bénéficiera de la mutualisation des moyens et outils pédagogiques existants" assure Joseph Wolfers.

À cet effet, Air PACA, FNE PACA et FNE 13 poursuivent la création de modules de formation sur la qualité de l'air intérieur autour de la campagne « La Maison du Bon Air », et de la campagne « L'air et moi ». Ce projet labellisé dans la cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) PACA 2009-2014 a été soutenu financièrement par l'ARS, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Région. —■

Contact :

FNE PACA, 14 quai de Rive Neuve, 13001 Marseille, Tél. : 04 91 33 44 02

Enfants, adolescents, jeunes

→ Une structure implantée à Marseille accompagne les jeunes homosexuels en rupture familiale et sociale

Lutter contre le risque de suicide et l'isolement des jeunes victimes d'homophobie, telle est la vocation du Refuge. Association nationale, le Refuge se déploie en plusieurs délégations, dont une à Marseille, qui couvre la région PACA.

Région

Le Refuge existe depuis 2003, explique Frédéric Gal, directeur général de la structure. L'association est organisée en délégations et antennes dans treize villes en France. Son projet s'adresse à un public de jeunes majeurs homosexuels, de 18 à 25 ans, exclus du domicile familial et confrontés à des difficultés sociales, en situation d'errance ou connaissant des conditions d'hébergement précaire et peu approprié.

Il s'agit de lutter contre l'isolement de ces jeunes, victimes de discrimination et de préjugés encore malheureusement ancrés dans de nombreux esprits, de les héberger temporairement, de leur proposer un accompagnement psychologique et de les orienter vers une réinsertion sociale. De les aider en somme à construire un projet de vie. Également de prévenir les conduites à risques (sexuels notamment) et de tentations suicidaires de cette population fragile et marginalisée.

Prise en charge pluridisciplinaire

En France en effet, une étude montre que les homosexuels âgés de 16 à 39 ans ont treize fois plus de risques de faire une tentative de suicide que les jeunes hétérosexuels. "Ils sont issus de tous les milieux sociaux confondus, précise Frédéric Gal. Dans leur situation, les éléments les plus récurrents sont la question religieuse et des violences intrafamiliales. Ces jeunes en détresse et en questionnement ont besoin d'une écoute rassurante et déculpabilisante."

Il faut également leur insuffler la volonté de prendre soin d'eux, par

l'éducation à la santé. La prise en charge proposée par le Refuge est pluridisciplinaire et gratuite, avec un accueil lors de permanences et des rendez-vous avec des éducateurs spécialisés et des psychologues (auxquels peuvent être associées des équipes médicales en psychiatrie dans l'hôpital local, en cas de nécessité d'un suivi sur ce plan).

Les jeunes en demande trouvent auprès des travailleurs sociaux, salariés ou bénévoles, un véritable accompagnement social. Ils les aident à remettre en ordre leur situation administrative (papiers d'identité, assurance sociale...) et à devenir autonomes dans la gestion de leur vie quotidienne. Ils les assistent également dans leurs démarches professionnelles en vue d'une (ré)insertion dans le marché du travail ou dans le système éducatif.

Cet accompagnement se réalise soit en accueil de jour pour les jeunes vivant chez des amis ou des parents. Soit l'association assure l'hébergement des personnes mises à la rue, au sein d'appartements-relais issus du parc privé et financés par le Refuge, où ils résident à deux ou plus. Outre leur fournir un toit dans un cadre rassurant et sécurisant, l'hébergement proposé par convention pour une durée de six mois renouvelable une fois, permet de lutter contre l'isolement. Il comporte par ailleurs un aspect éducatif, à travers la vie en collectivité, quotidiennement supervisée par des membres de l'équipe.

"Notre action n'est pas vaine, se réjouit Frédéric Gal. Le plus sou-



vent, les jeunes que nous suivons sortent de leurs énormes difficultés, se mettent dans une démarche de soins, retrouvent les codes sociaux, élaborent un projet de vie... parfois même, l'exclusion qu'ils ont vécue agit comme un tremplin pour certains."

Parallèlement à l'accompagnement, le Refuge mène également un programme de prévention contre l'homophobie en milieu scolaire, carcéral et médico-social afin de modifier les comportements, amener à la réflexion et à la prise de conscience. Formateur en éducation spécialisée, Frédéric Gal mène lui-même ces

actions de prévention et forme des équipes de bénévoles et de partenaires.

"Nous avons pour ambition d'étendre géographiquement l'action du Refuge, mais toujours selon de petites structures. Il faut garder un esprit familial d'entraide et de solidarité." ■

Contact :

Le Refuge, délégation marseillaise,
Christophe Chaussé,
20 rue Francis Davso,
Marseille
Tél. : 09 53 74 88 01

Maladies chroniques

→ Un programme d'éducation du patient destiné aux diabétiques en situation de précarité : « Être tous partants »

Dans le Var, l'association Promo Soins mène un programme d'ETP sur le diabète pour des personnes éloignées du parcours de soins habituel.

Pathologie de longue durée, le diabète, reconnu « grande cause nationale » en 2014, est une affection chronique invalidante et au coût social élevé.

Maladie longtemps silencieuse, potentiellement grave, elle induit à terme de nombreuses complications, notamment chez les personnes peu ou mal suivies.

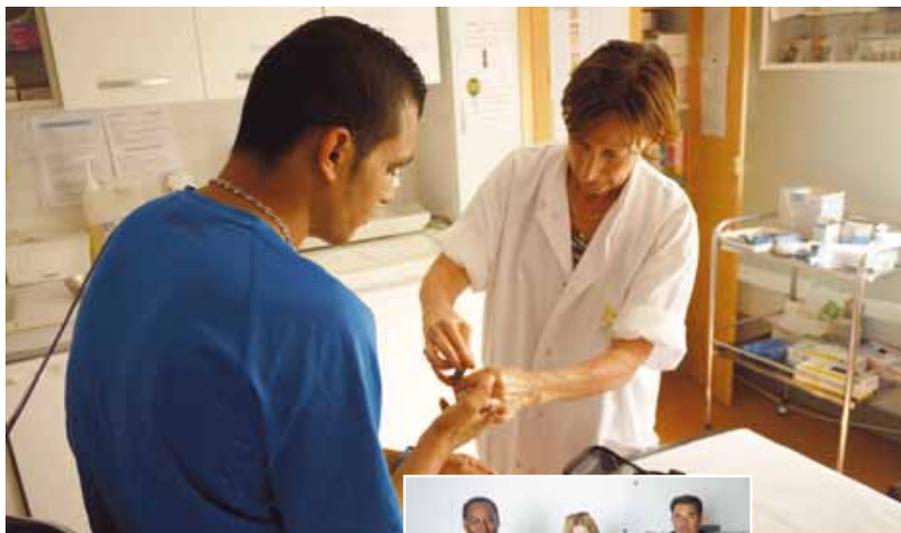
Les facteurs de risque les plus courants d'un diabète de type 2 sont la surcharge pondérale, l'obésité, la sédentarité, une mauvaise alimentation ou des antécédents familiaux. Il faut y ajouter la précarité, qui augmente la vulnérabilité des personnes défavorisées aux complications de cette pathologie. Une étude récente montre que le diabète est 3 à 4 fois plus fréquent pour les publics précaires. Dans cette population, chez les 35-59 ans, la prévalence du diabète est de 6 % contre 1 % pour le reste de la population. Chez les 60-80 ans, la prévalence atteint 17 % contre 4 % pour le reste de la population. C'est pourquoi l'association médicosociale de professionnels salariés et bénévoles Promo Soins, à Toulon, acteur important dans le domaine de la santé auprès des populations précaires et migrantes souvent exclues des soins, a mis sur pied, depuis octobre 2014, un programme spécifique et innovant d'éducation à la santé, coordonné par l'ATEP (Action transversale d'éducation du patient) et animé par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé, bénévoles, salariés et contractuels.

“Le fait d'être une personne précaire ou sans droit ne doit pas empêcher l'accès aux programmes d'ETP, qui entre dans le cadre de la stratégie nationale de santé, améliore la qualité de vie de la personne diabétique en la rendant autonome, responsable et actrice de sa prise en charge”, souligne l'association.

“Les patients viennent chez nous en consultation spontanée, ou nous sont adressés par les nombreux partenaires de l'aire toulonnaise : accueils de jour, centre d'hébergement et réinsertion sociale, équipe mobile précarité santé, associations pour migrants... Nous avons pu ainsi dépister des patients diabétiques, explique Guilaine Fouque, infirmière bénévole de l'association. Ceux souffrant de diabète de type 1 seront traités à l'hôpital. Aux diabétiques de type 2, nous proposons le programme. Depuis un an nous avons travaillé avec une vingtaine de malades, qui sont en grande majorité favorables et volontaires.”

Un programme global

Néanmoins, Promo Soins doit adapter son programme à la population qu'elle cible. Des problèmes linguistiques se posent fréquemment, qui mènent à faire appel à des interprètes ou à un membre de la famille du patient. Des ateliers sont également proposés en anglais.



“Nous nous efforçons de répondre au plus près aux besoins de cette population, souligne Guilaine Fouque, et à chaque séance, nous apportons un petit plus : du matériel, de la documentation, des objets de première nécessité... de façon à faire revenir les personnes engagées dans le programme. Nous nous attachons à la convivialité, travaillons au cas par cas. Il s'agit d'un programme global, collectif, qui demande de notre part une grande souplesse, une capacité d'adaptation, notamment sur le plan des horaires.”

Ainsi, le programme, qui dure selon les patients de deux semaines à plusieurs mois (avec une moyenne de 58 jours) est parfois prolongé par quelques séances supplémentaires, dispensées selon les demandes par un psychologue, un sophrologue, un infirmier, une diététicienne et/ou un médecin, dans l'optique d'atteindre l'objectif fixé. Parallèlement, les patients bénéfi-

cient d'une prise en charge sociale via des demandes d'AME, de CMU... et, dans l'attente, peuvent venir chercher leurs médicaments à l'association. “Notre fonction est d'amener les malades à intégrer un parcours de soins, à l'amorcer. Libres à eux ensuite de choisir un médecin traitant pour le poursuivre, munis du bilan évaluatif que nous avons établi.” Cette action, entreprise en octobre 2014, devrait se poursuivre durant 4 ans, avec la mise en place de nouveaux outils, et une évaluation fine sera effectuée pour améliorer la qualité des pratiques. ■

Contact :

Promo Soins,
impasse Mirabeau à Toulon,
Tél. : 04 94 91 50 10
Email : promo.soins.toulon@free.fr

Personnes handicapées

→ L'action HandiSenS dans le Var : le droit d'aimer pour tous

Le Comité départemental d'éducation pour la santé du Var (CoDES 83) mène depuis plusieurs années une action sur la vie affective et sexuelle auprès des personnes en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels qui les accompagnent.

Var

“**R**omain, c'est mon amoureux. On s'embrasse avec la langue. On va se marier, on va vivre ensemble et on va avoir des enfants. On va même avoir des rapports sexuels. Mais bon, aux Eglantines c'est interdit. Entre résidents, on ne peut pas. Alors samedi, ma petite sœur elle va venir nous chercher avec sa voiture, et elle va nous emmener en week-end à la campagne. En amoureux.”

Cette histoire, racontée dans le court métrage réalisé par Daniel Metge et produit par les films du Cygne en 2013 « Mon amoureux », aborde la question de la sexualité des personnes en situation de handicap. Pendant trop longtemps, celle-ci est restée taboue, et même souvent perçue comme une problématique dans les institutions qui les accompagnent. Aussi, depuis de nombreuses années, des associations œuvrant dans le champ de la santé se sont emparées du sujet. Autant sur des questions de prévention du VIH/Sida, des infections sexuellement transmissibles que de la vie affective et la sexualité en général.

Un programme qui signe la reconnaissance d'un besoin et d'un désir

Si on reconnaît maintenant aux personnes en situation de handicap le droit fondamental d'avoir une vie affective et sexuelle épanouie, il reste encore du chemin pour leur permettre dans les faits d'entendre certains messages de prévention, de réfléchir sur la contraception, la maternité et le risque de grossesse non désirée, la

question du consentement éclairé ou tout simplement d'appréhender le corps et l'acte sexuel.

Depuis 2007, le CoDES 83 (ainsi que d'autres comités d'éducation pour la santé de PACA), mène un programme d'accompagnement à la sexualité et à la prévention des IST et du VIH/Sida dans des établissements accueillant des personnes présentant un handicap mental ; une action soutenue financièrement par l'Agence régionale de santé.

Avec HANDISENS (Intimité Sexualité en Santé des personnes en situation de handicap), le CoDES 83 aide à l'information et à la sensibilisation sur ces questions intimes tant avec les personnes accueillies, qu'avec les professionnels des institutions.

“Nous travaillons sur différents axes, explique Pierre Coupat, adjoint de direction du CoDES 83, l'animation de séances d'éducation à la santé sexuelle auprès des personnes en situation de handicap mental, la formation et la professionnalisation des équipes des institutions partenaires, l'animation de rencontres d'échanges de pratiques inter-établissements varois, et l'information des familles et des proches sur cette question.”

Chaque année, trois nouveaux établissements bénéficient de ce programme d'actions. Des IME (instituts médico-éducatifs), des foyers et des ESAT (établissements et services d'aide par le travail), pour la plupart. Mais la liste d'attente est longue tant les partenaires souhaitent intégrer l'action. Au sein des



Photo : Pierre CLOT

établissements, des groupes de personnes sont constitués, elles participent à 5 séances d'éducation pour la santé animées par une intervenante qualifiée. Elles permettent de travailler le thème de la sexualité, la connaissance du corps avec des outils pédagogiques adaptés, elles ont pour but de “favoriser l'épanouissement de la vie affective et sexuelle des personnes.” La professionnalisation des relais doit quant à elle permettre de dépasser les représentations individuelles pour parvenir à les accompagner et répondre à ce besoin ressenti. “Les échanges de pratiques et d'expériences servent aux équipes, car elles abordent une problématique essentielle dont on ne parle pas facilement dans les établissements, assure encore Pierre Coupat. C'est une plus-value dont ils nous font part ensuite pour aborder efficacement ces questions de la vie quotidienne avec les jeunes et les adultes dont ils s'occupent.” Dans ces rencontres, les lieux ressources et des aides possibles sont identifiés pour pérenniser l'action.

“Avec les professionnels et les parents, nous travaillons à un développement de compétences et de ressources pour les personnes accueillies, et nous veillons à ce que les relais puissent apporter des réponses concrètes au moment où la personne en perçoit le besoin.”

Cette action génère des résultats, les pratiques professionnelles évoluent, prennent plus en compte et de façon plus adaptée cette question.

Le Var se mobilise, pour exemple l'ADAPEI qui a décidé de travailler davantage sur cette thématique et d'éditer un magazine trimestriel sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap « J'existe & je veux : le magazine de la vie affective et sexuelle accessible à tous ! »

www.adapei-varmed.fr

Contact :

CoDES 83,
Pierre Coupat, La Garde,
Tél. : 04 94 89 47 98,
Email : contact@codes83.org

Personnes vulnérables

→ Psychiatrie : remobiliser par la création artistique

Le centre hospitalier Buëch-Durance propose un dispositif de prévention des hospitalisations et des réhospitalisations en psychiatrie adulte, avec l'association « Les marionnettes des Alpes». Pour prévenir les rechutes et resocialiser la personne en souffrance.

Comment faire sortir les malades qui souffrent de troubles psychiatriques de l'hôpital et les aider à réintégrer le milieu ordinaire ? C'est une question qui taraude tous les soignants en psychiatrie. Ceux du centre hospitalier Buëch-Durance cherchent en permanence à inscrire dans le cheminement thérapeutique des patients des actions favorisant leur stabilisation et leur réinsertion sociale. Ils ont choisi à cet effet de répondre à un appel d'offres de l'ARS PACA pour mettre en place une action qui permette de diversifier les activités de soins en ambulatoire et d'éviter, dans la mesure du possible, les réhospitalisations complètes.

Ce dispositif de prévention, qui permet au patient d'accéder aux activités de droit commun, s'appuie sur une association, les Marionnettes des Alpes, basée à la périphérie de Gap. "Nous travaillons depuis le mois d'avril sur cette médiation artistique avec des patients en grande difficulté sociale," explique Mireille Aubert, cadre de santé au centre hospitalier, au nom de ses collègues impliqués dans la démarche, le médecin psychiatre Aneïla Lefort et les cadres référents Frédérique Béraud et Maria Briand. Cette association propose, depuis les années 2000, des actions de remobilisation et de resocialisation pour des personnes en difficulté sociale avec des ateliers de création artistique autour de la réalisation de masques, de marionnettes géantes, de cos-

tumes, de décors, de pièces de carnaval comme de spectacles. Des ateliers complémentaires en nutrition ou des sorties dans la nature peuvent être également proposées en cours d'action.

Il s'agit là du partenaire incontournable pour favoriser une démarche de réinsertion sociale afin "d'amener ces patients vers l'autonomie, assure Mireille Aubert. S'ils sont accompagnés au début par des soignants référents, on espère surtout qu'ils pourront se saisir de cette action pour retrouver du lien social et une certaine autonomie."

Concrètement, les professionnels de santé vont accompagner dans un premier temps les patients dans une démarche de réhabilitation psychosociale (apprentissage du transport en commun, achats de billets...) sur le lieu de leur stage jusqu'à l'autonomisation dans le déplacement. Et quand c'est fait, ils passent rapidement le relais à l'équipe des Marionnettes pour la réalisation effective de l'action.

Ce stage se déroule sur deux jours pleins par semaine : un jour en accueil collectif avec des gens d'autres horizons et un jour dédié aux patients venus du centre hospitalier Buëch Durance, pour les aider à se familiariser avec l'activité et les animateurs. Une dizaine tout au plus. "Notre objectif, c'est de les aider rapidement à passer d'une démarche de soins à un statut de stagiaire ordinaire et que chaque personne quitte le groupe de l'hôpital pour s'inscrire dans un groupe global.

Nous cherchons à ce qu'elle puisse



rompre son isolement et qu'elle recrée ici du lien social."

Passer d'un parcours de santé à un parcours citoyen

Cette action se déroule sur 6 mois et ne peut être renouvelée qu'une fois. Outre le retour vers l'autonomie, elle vise à permettre la reprise de confiance en soi, le développement des compétences psychosociales, et comme l'indiquait Mireille Aubert, l'atténuation du risque d'isolement social. Cette action, qui se fait à l'extérieur du centre hospitalier, révèle aussi un changement profond, et une sacrée évolution. "Dans les établissements de soins, on a tendance à les accompagner tout le long de leur parcours. Là, on leur propose de passer d'un parcours de santé à un parcours citoyen,

en s'appuyant sur des partenaires extérieurs. Il est important de pouvoir passer le relais quand les conditions sont réunies. Et de les aider à sortir du milieu hospitalier. On leur propose de se saisir de l'action pour s'intégrer dans une association et réapprendre à vivre en société." Elle ajoute en riant "qu'à un moment de la prise en charge, le soignant doit apprendre à travailler à son inutilité." C'est là que l'objectif de prévention de la réhospitalisation prend tout son sens. ■

Contact :
Mireille Aubert,
centre hospitalier Buëch Durance,
rue du Dr Provansal,
Laragne-Monteglin,
Tél. : 04 92 65 11 68

Personnes vulnérables

→ L'ASV de Valbonne Sophia Antipolis fait école avec son dispositif de prévention des addictions

Un guide méthodologique pour « structurer une stratégie territoriale de prévention des conduites addictives destinée aux jeunes » est sorti en mars 2015. Il s'appuie sur l'expérience de l'atelier santé ville de Valbonne SA.

Alpes-Maritimes

En 2011, la ville de Valbonne Sophia Antipolis, par le biais de son atelier santé ville, inscrivait dans son plan local de santé publique quatre priorités à son programme : l'accès aux droits et aux soins, la prise en charge et la prévention de la souffrance psychique, la prévention des conduites addictives et des conduites à risques, ainsi que l'éducation à la santé et la promotion de l'hygiène de vie.

Concernant le volet addictions, les actions s'articulent autour d'un diagnostic territorial réalisé en 2006 par la sociologue Catherine Reynaud-Maurupt, du Groupe de recherche sur la vulnérabilité sociale. Les élus ont montré un grand intérêt pour ces questions liées au mieux-être et à la santé des jeunes habitants de leur commune, et pas seulement pour des raisons de tranquillité. *“C'était une demande du service jeunesse désemparé devant les comportements addictifs et qui voulait savoir comment gérer ce type de problèmes, se souvient-elle. Et dès 2007, l'ASV s'est saisi de ce diagnostic pour commencer à travailler avec différents partenaires : la Mutualité française, le CSAPA d'Antibes et de nombreux autres acteurs impliqués sur ce territoire.”*

Le projet se construit à partir de 2008 en tenant compte des besoins et des attentes des jeunes, des parents et des professionnels. Plus globalement, tous ceux qui œuvrent auprès de jeunes, sont sensibilisés et formés au repérage précoce des conduites addictives. Les parents sont aussi largement

associés à ce travail partenarial. Autour d'un comité de pilotage, des groupes de travail thématiques se forment (parentalité, vie étudiante, jeunes en insertion)... Tous apprennent à se connaître et à avancer ensemble.

Assez vite, la collaboration des différents acteurs permet de mettre en place des consultations jeunes consommateurs (CJC), portées par le CSAPA d'Antibes et directement accessibles dans les établissements scolaires et d'autres actions collectives, parmi lesquelles, par exemple, le « carrefour santé addictions », destiné à faciliter l'orientation des jeunes souffrant de conduites problématiques et éloignés du soin.

Un dispositif suffisamment exemplaire pour être modélisé

De cette collaboration permanente de tous les acteurs de terrain s'est dégagée une unité conceptuelle, qui va au-delà de l'empilement d'actions concertées. L'exemple du dispositif valbonnais séduit et conduit les élus de la commune, la Direction générale de la santé (Ministère des Affaires Sociales et de la Santé) et la délégation Alpes-Maritimes de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA 06) à confier à Catherine Reynaud-Maurupt, le soin de réaliser une évaluation qualitative et de produire ensuite un guide de méthodologie transposable.

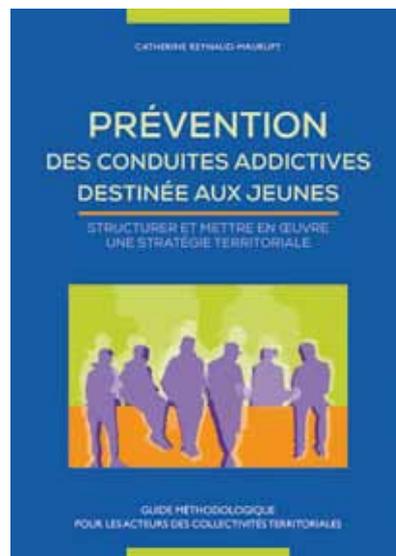
Ce guide « Prévention des conduites addictives destinée aux jeunes : structurer et mettre en œuvre une stratégie territoriale »,

a vu le jour en mars 2015.

“Ce guide a permis de modéliser une stratégie territoriale de prévention multi-interventionnelle. Il reprend un schéma de travail et des procédures méthodologiques, c'est-à-dire comment mobiliser les acteurs sur un territoire pour qu'ils puissent agir de concert.”

Il s'agit très clairement de promouvoir la mutualisation de toutes les expériences sur un territoire donné, menées par toutes les personnes impliquées dans ce travail. *“Elles ne détiennent souvent qu'une petite part de la solution du problème mais cela devient très efficace quand on les réunit et qu'on les fait travailler ensemble.”* Les ateliers santé ville possèdent toutes les caractéristiques pour pouvoir porter plus loin ce type de travail de coordination, de mise en lien et de vision globale.

Ce guide méthodologique, téléchargeable sur le site internet du GRVS, est principalement destiné aux acteurs des collectivités territoriales souhaitant s'investir dans la mise en œuvre d'un dispositif multiprofessionnel de prévention des conduites addictives destiné aux jeunes. Il constitue également un outil pour les acteurs du champ spécialisé en addictologie ou pour les acteurs exerçant auprès des jeunes qui souhaitent impulser une stratégie territoriale de prévention des conduites addictives portée par les élus locaux.



Contacts :

- ASV de Valbonne Sophia Antipolis, ecoute.sante@ville-valbonne.fr, www.ville-valbonne.fr
- Groupe de recherche sur la vulnérabilité sociale (GRVS), association.grvs@gmail.com, www.grvs06.org

Population générale

→ Rendre les femmes actrices de leur santé en Avignon

La Régie des Quartiers du Grand Avignon intervient depuis 20 ans sur des quartiers sensibles de la Ville d'Avignon, autour de l'insertion des personnes en difficulté et leur accès à l'emploi.

Au-delà de cette mission première, la Régie des Quartiers est aussi identifiée par les habitants pour la veille sociale qu'elle effectue au quotidien et son implication sur des actions de prévention santé. « On ne peut pas faire autrement, explique Sylvette Carlevan, directrice de la régie. Quand on discute avec le public, on s'aperçoit qu'il cherche à répondre d'abord à ses besoins primaires et que la santé n'en fait pas partie. Pour nous, elle fait partie de l'insertion, c'est pourquoi nous proposons cette action autour du dépistage du cancer. »

De récentes études sur la santé des adultes habitant en ZUS ont révélé que les femmes et les hommes de 45 à 59 ans avaient moins recours aux soins, surtout pour des raisons financières. Et d'autres recherches ont confirmé que les messages de prévention passaient mal dans ces quartiers et qu'il fallait des actions de proximité pour les rendre audibles.

C'est exactement ce qu'a proposé la Régie des quartiers du Grand Avignon dès 2012. Dans ses locaux tout d'abord. Puis très vite, cette sensibilisation s'est étendue sur tous les quartiers ZUS de la ville d'Avignon, avec des réunions dans les centres sociaux (Monclar, La Croix des Oiseaux, St Chamand, La Rocade, La Barbière, St Jean...). « Nous intervenons également de manière informelle sur les marchés forains, d'autres lieux aussi, seul ou avec des associations partenaires. Cette information se fait autour

d'un thé santé, ou de discussions qui se basent sur la relation de confiance que nous avons établie avec le temps. » Car cette action s'inscrit dans une continuité, celle d'une réflexion qui vise à ramener la problématique santé au cœur des préoccupations des habitants.

Connaître les codes des quartiers

Pour cette action, la Régie a recruté une habitante référente, une femme issue de ces quartiers et qui peut parler le même langage, voire la même langue que les femmes qu'elle doit accompagner. « Elle est plus à même d'être entendue et de recueillir la parole de chacune pour pouvoir accepter le dépistage, car elle connaît les codes des quartiers. Elle peut délier dans ce qui fait frein, comme le fait de préférer une femme radiologue, pour mobiliser davantage et optimiser les chances d'amener ces femmes aux examens médicaux. » Sylvette Carlevan, très convaincue, ajoute : « on utilise dans les groupes une vidéo réalisée par des femmes de quartier de la région parisienne. Avec ce travail global réalisé avec des pairs, le discours passe mieux. » Tout est mis en place pour qu'elles acceptent de se soumettre au dépistage du cancer du sein mais aussi du cancer colorectal. 500 femmes par an ont été informées dans ces différentes réunions ou groupes de discussion. Une vingtaine par an ont été accompagnées jusqu'au centre de dépistage. « Nous nous appuyons sur notre réseau de partenaires, l'ADCA



84, La Ligue contre le Cancer, le Planning familial et le centre d'examens de santé de l'Assurance maladie. Nous travaillons avec eux aussi sur les grandes campagnes comme Octobre rose, ou sur la thématique du dépistage du cancer de l'utérus. »

Il est plus que jamais nécessaire de poursuivre dans cette voie et de maintenir une dynamique, d'inciter les femmes à être actrices de leur santé. « Nous avons constaté, poursuit la directrice, que ces femmes ne faisaient plus de frottis à partir du moment où elles n'avaient plus d'enfant. Elles liaient cet examen à la maternité et pas à la vie sexuelle. Nous travaillons aussi sur ces connaissances et sur le dépistage de ce cancer. Cette sensibilisation pourrait être élargie par ce biais à d'autres pathologies, comme le diabète. « Ces groupes permettent toujours d'aborder aussi d'autres problé-

matiques, comme l'alcool ou la violence. » C'est ainsi que l'on fait évoluer les pratiques et les comportements liés à la santé et au lien social. —

Contact :
Régie des Quartiers du Grand Avignon, Sylvette Carlevan,
Tél. 04 90 87 21 29

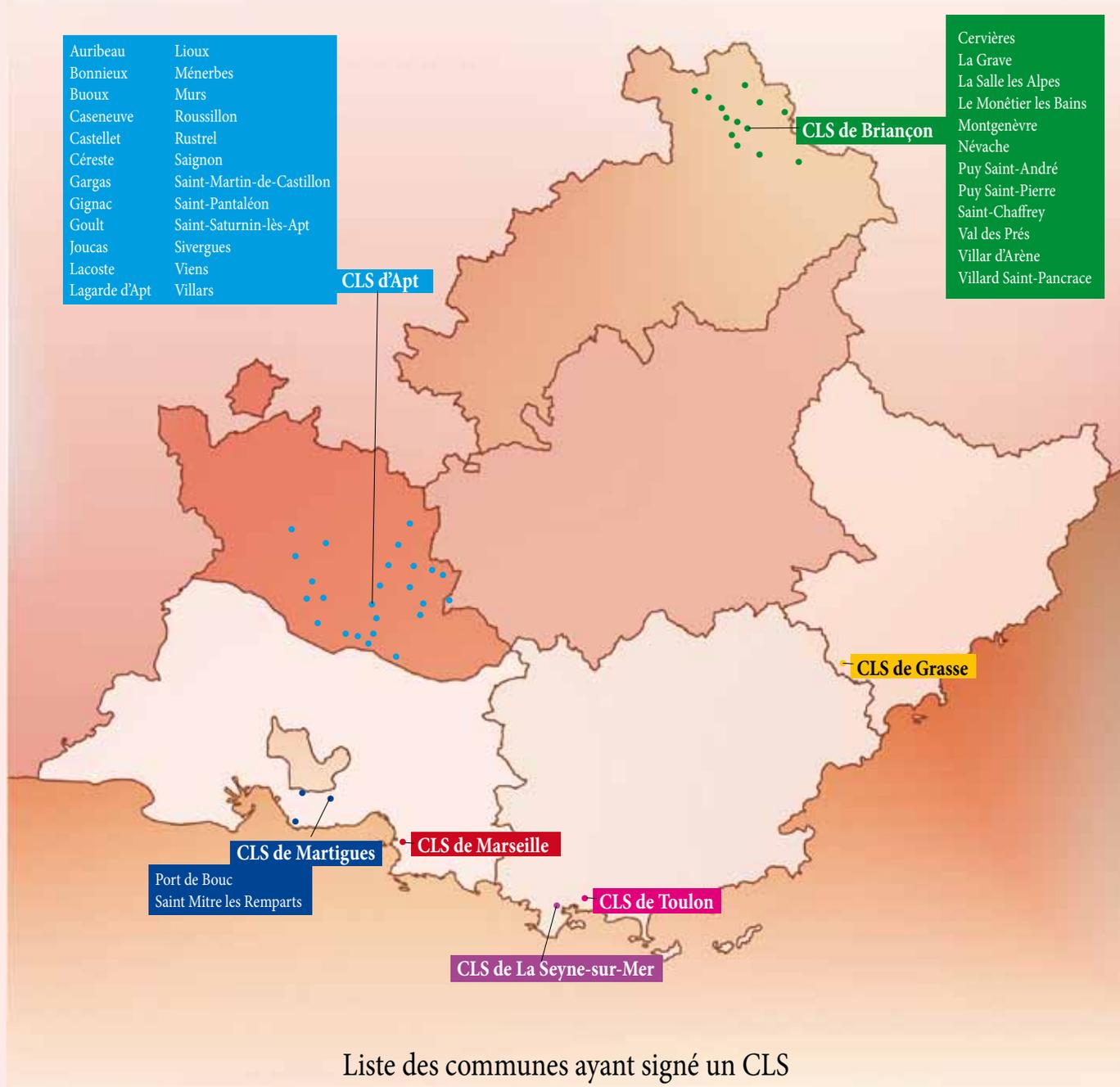


Les Contrats Locaux de Santé de la région PACA

Les Contrats Locaux de Santé (CLS) ont été créés par la loi HPST de 2009. Ils visent à mettre en cohérence la politique régionale de santé en permettant une meilleure articulation du Projet Régional de Santé (PRS) de l'ARS et des démarches locales de santé existantes.

Ils ont pour objectif de participer à la construction des dynamiques territoriales de santé et pour finalité la réduction des inégalités sociales de santé.

Les CLS peuvent être signés entre l'ARS et les collectivités territoriales et leurs groupements.



Actualités

Éducation thérapeutique du patient : le CRES diversifie son offre de formations

Quatre nouveaux modules de formation sont proposés depuis la rentrée par le comité aux professionnels de la région :

- Séances collectives en éducation thérapeutique (2 jours) : pour améliorer sa pratique dans la gestion des groupes, l'animation et l'utilisation d'outils pédagogiques
- La dimension psychosociale en éducation thérapeutique du patient (2 jours)
- L'entretien d'aide au changement, ou entretien motivationnel (2 jours) : les techniques d'entretien pour favoriser le changement de comportement du patient
- La coordination d'un programme éducatif (6 jours), nécessaire au coordinateur de programme depuis l'arrêté du 14 janvier 2015.

Sans oublier la formation de 6 jours proposée depuis plusieurs années : « Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique ». Ces formations sont éligibles au Développement professionnel continu (DPC) pour les professionnels de santé libéraux.

Contacts : Benoit Saugeron, Pierre Sonnier, CRES PACA, Tél. : 04 91 36 56 95

Programme et inscriptions sur le site www.cres-paca.org

COMETE : un outil pour développer les compétences psychosociales en éducation du patient



Pour aider les équipes soignantes à développer les compétences psychosociales des patients en éducation thérapeutique, ce que recommande la Haute autorité de santé, le CRES vient d'éditer un outil pédagogique : la mallette COMETE (COMPétences psychosociales en Education du paTiEnt).

COMETE contient des activités, des fiches méthodologiques et des jeux de carte autour des thématiques suivantes : l'appropriation de la maladie, l'identification et la résolution de problèmes, l'image de soi, les projets de vie, l'avenir, les émotions, le rapport aux autres, l'entourage et les ressources, la confiance en soi.

Réalisés avec un comité de pilotage pluridisciplinaire et financés par l'ARS, les 300 exemplaires de la mallette sont en cours de diffusion auprès des coordonnateurs des programmes d'ETP de la région.

Le contenu de COMETE sera prochainement en ligne sur le du CRES.

Contacts :

Pierre Sonnier, Benoit Saugeron, CRES PACA, Tél. 04 91 36 56 95

Un film de promotion du dépistage organisé du cancer du sein en région

« Le dépistage organisé du cancer du sein en région PACA : parcours et témoignages », est l'intitulé du film qu'a réalisé le CRES, en partenariat avec l'ARS et les structures de gestion des dépistages organisés de la région.

Ce film de 14 minutes a pour objectifs d'informer les femmes de 50 à 74 ans de l'intérêt du dépistage, de répondre aux principales questions qu'elles peuvent se poser et de favoriser les échanges.

Il alterne des témoignages de femmes de la région ayant participé aux campagnes de dépistage et des interventions de professionnels de santé. Ce film a été réalisé pour les acteurs du dépistage à l'occasion d'Octobre rose 2015. Il peut être utilisé pour sensibiliser un maximum de femmes à l'occasion d'actions de terrain, sur des stands d'information, dans le cadre de débats, dans des salles d'attente... Une campagne dans les cinémas de quelques villes de la région s'est également déroulée du 21 au 28 octobre avec un spot issu du film.

Film disponible sur le site du CRES PACA.

Contact : lisbeth.fleur@cres-paca.org



3 nouvelles formations à la santé environnementale

Trois nouveaux modules de formation à la santé environnementale et à l'éducation pour la santé environnementale sont proposés par le CRES et le Graine PACA :

- **Qualité de l'air :** 9 et 10 novembre 2015 (à Marseille)
- **Qualité de l'eau :** 21 et 22 janvier 2016 (en région, lieu à déterminer)
- **Urbanisme durable et santé :** 10 et 11 mars 2016 (à Marseille)

Ces formations s'adressent à un public de professionnels de la santé, de l'éducation, du social, de l'environnement et de l'urbanisme.

Organisées dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement, elles sont gratuites pour les participants.

Voir le programme et s'inscrire : www.cres-paca.org

Espace CRES

► Le pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé

► Bilan des journées de travail sur les compétences psychosociales

Les 17 et 18 septembre derniers, dans le cadre du comité technique « formation » du pôle régional de compétences, le CRES PACA a réuni près de 40 acteurs de terrain autour du thème « renforcer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes : exemple de dispositifs et d'outils pour améliorer les pratiques professionnelles ». Organisées en deux temps, plénière le matin et ateliers découvertes d'outils l'après-midi, ces deux journées ont permis à des professionnels de l'Éducation nationale, de la Protection judiciaire de la jeunesse, de comités

d'éducation pour la santé, du planning familial, des maisons de l'adolescent... de bénéficier de la présence du Dr Jacques Fortin, pédiatre, professeur en sciences de l'éducation, et fondateur du programme « Mieux vivre ensemble », mais aussi de découvrir 5 outils pédagogiques (STRONG, Belfédar, une valise pleine d'émotions, estime de soi et santé, COMETE) et 2 programmes (PRODAS à Marseille et médiateurs scolaires dans l'Hérault).

La mobilisation et la diversité des professionnels sur ces journées, la qualité des échanges

et les résultats de l'évaluation mettent en évidence l'intérêt porté à ces questions (100 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits des temps de plénière et des ateliers). Cependant, des attentes fortes demeurent car l'ensemble des participants souhaite pouvoir bénéficier de nouveaux temps d'échanges, sous forme de formations, découverte d'outils ou échanges de pratiques. —■

Contact :
CRES PACA, Sarah Vernier,
sarah.vernier@cres-paca.org

► Prochain « thé santé » sur les compétences psychosociales

Pour la huitième année consécutive, le CRES PACA organise son thé santé, dans le cadre des activités du pôle régional de compétences en éducation pour la santé. Après le thème « promotion de la santé et santé au travail » en 2014, le thé santé portera cette année sur « les compétences psychosociales », pour répondre aux attentes des acteurs et institutionnels de la région. Les thés santé du CRES sont des

temps d'échanges et de réflexion entre professionnels. Organisés chaque année sur un thème de santé publique d'actualité, ils se déroulent autour de présentations d'ouvrages et d'articles... ainsi que de dégustation de thés.

La date exacte (programmation mi-décembre), les intervenants et les articles et ouvrages sélectionnés figureront très prochainement sur le site du CRES www.cres-paca.org. —■



Contact :
CRES PACA, Tél. : 04 91 36 56 95

► 4^{ème} rencontre pour les acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé

Dans la continuité des journées d'échanges déjà réalisées entre acteurs de la santé au travail et acteurs de la promotion de la santé, le CRES PACA organise une 4^{ème} rencontre le 3 décembre prochain. Au cours de ces journées, est apparue une réelle volonté des deux secteurs à partager leur culture et trouver des passerelles communes entre le monde de la santé au travail et celui de la promotion de la santé.

Cette nouvelle rencontre a pour objectifs d'identifier les acteurs qui agissent pour la santé en région, de présenter des actions de promotion de la santé au travail et d'amorcer un travail de co-construction. Interviendront lors de cette journée Isabelle Robert de l'AMPTA pour présenter une action réalisée dans le cadre du Réseau drogues et travail, le Dr Sandrine Arnaud de l'ORS PACA pour présenter le

SISTE PACA et son travail de formation en santé au travail auprès des médecins généralistes de la région PACA, et Candice Mordo de l'ASV de Marseille. Assisteront à cette journée la DIRECCTE, l'ARS, la CARSAT Sud-est, la MSA, des services de santé au travail PACA, les 6 CoDES de la région PACA et Aix-Marseille Université. —■

► Outil pédagogique

Belfédar



Belfédar est un jeu de plateau coopératif qui permet de favoriser la communication entre les participants et de développer des habiletés sociales afin de prévenir la violence et de gérer les conflits. À travers 250 défis, les participants sont amenés à mieux se connaître et mieux connaître les autres, développer l'estime de soi, favoriser l'expression créative, l'expression et la gestion des émotions, l'écoute, la coopération...

Belfédar contient :

- un guide d'animation
- une règle de jeu
- un plateau de jeu
- un minuteur, un dé
- 8 pions en bois, 8 portes en bois
- 250 cartes défis
- 9 cartes « bouclier » (joker)
- 49 cartes « fioles » (potion magique ou sortilège)

Contact :
<http://www.belfedar.org/index2.php?ident=13>

Université de la paix, Fondation Evens



Les compétences psychosociales

Voici une sélection d'ouvrages disponibles au CRES PACA sur le thème des compétences psychosociales.

- ❖ Développer les compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes.

Dossier

LAMBOY Béatrice, FORTIN Jacques, AZORIN Jean-Christophe (et al.)

Réf. : *La Santé en action*, n° 431, 2015-03, pp. 10-40

Ce dossier est dédié au développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes. Il pose la problématique, établit un état des connaissances et présente des programmes de terrain.

<http://www.inpes.sante.fr/SLH/pdf/sante-action-431.pdf>



- ❖ École en santé, école promesse de santé. Dossier thématique

FORTIN Jacques, TARPINIAN Armen, ZORMAN Michel

Réf. : *Association école changer de cap*, 2014-08, 29 p.

La première partie de ce dossier évoque les liens entre santé et scolarité à partir d'une approche globale de promotion de la santé. La deuxième partie analyse la logique de cette approche et ses apports à une conception globale et ouverte de l'école. D'autres démarches associant la réussite scolaire à la réussite personnelle et à l'insertion sociale sont présentées.

http://www.ecolechangerdecap.net/IMG/pdf/dossier_sante.pdf



- ❖ Développer les compétences psychosociales des jeunes. Un outil au service du formateur

Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) Champagne-Ardenne

Réf. : *Châlons-en-Champagne, CRES Champagne-Ardenne*, 2002, 67 p.

Ce guide s'adresse aux formateurs qui ont un public de jeunes. Son but est de favoriser chez ces professionnels des attitudes pédagogiques susceptibles de renforcer chez les jeunes les facteurs de protection contre les conduites à risque. Il comporte quatre parties : « Connaissances », « Fiches pédagogiques », « Fiches techniques » et « Fiches applications ».

http://ireps.champagne-ardenne.fnes.fr/depot_site/fiche/162/162_87_doc.pdf



- ❖ S'affirmer sans agresser. Estime de soi et prévention de la violence

Réf. : *Montargis, Non-violence actualité*, 2007, 112 p.

Cet ouvrage reprend des articles publiés dans la revue *Non-Violence Actualité*. La sélection d'articles porte sur l'affirmation de soi comme clé de la vie relationnelle. Il s'agit de montrer comment s'affirmer sans agresser. Ces méthodes de communication sont notamment utiles lors de campagnes de prévention des conduites à risques et dans les programmes pour lutter contre la violence à l'école. Des outils sont présentés qui servent à renforcer l'estime de soi.



- ❖ Comment travailler avec les enfants et leur environnement. Manuel de compétences psychosociales

HEINIGER Jean-Pierre, MEUWLY Michèle

Réf. : *Terre des hommes*, 2011, 192 p.

Ce manuel apporte des réponses concrètes à la question : quelles sont les compétences nécessaires aux professionnels de l'enfance ? Comment les renforcer et les évaluer par la suite ? Il contient un référentiel de 14 compétences réparties en 4 niveaux. Les deux premiers niveaux comprennent 9 compétences personnelles et sociales, fondamentales pour tout adulte qui accompagne les enfants en difficulté, quel que soit le domaine d'intervention. Les deux autres niveaux incluent 5 compétences méthodologiques et techniques plus spécifiques qui s'adressent entre autres aux animateurs appelés à planifier et mettre en œuvre des activités psychosociales avec les enfants.

<http://bit.ly/1JIODUX>

- ❖ Que savoir sur l'estime de soi de mon enfant ?

DUCLOS Germain

Réf. : *Montréal, Editions de l'Hôpital Sainte-Justine, Coll.*

Questions réponses pour les parents, 2008, 71 p. Cet ouvrage à destination des parents définit l'estime de soi, précise en quoi elle favorise un sentiment de sécurité et de confiance, la connaissance de soi, le sentiment d'appartenance à un groupe social et un sentiment de compétence. Il indique quelles sont les attitudes des parents qui permettent à leurs enfants de s'épanouir et définit en quoi consiste un parent compétent.



Contacts : Ces ouvrages et articles sont disponibles auprès des documentalistes du CRES PACA : Gaëlle Lhours, Stéphanie Marchais, Nathalie Cornec
Tél. 04 91 36 56 95 - mail : cres-paca@cres-paca.org
Accueil du public du lundi au vendredi de 13h00 à 17h00.

- ❖ L'estime de soi, un passeport pour la vie

DUCLOS Germain

Réf. : *Editions de l'Hôpital Sainte-Justine*, 2010, 247 p.

Cette troisième édition décrit les quatre composantes de l'estime de soi : le sentiment de confiance, la connaissance de soi, le sentiment d'appartenance à un groupe et le sentiment de compétence. Elle comporte également un chapitre sur le sentiment de compétence parentale et un chapitre sur l'estime de soi des enseignants.



- ❖ Compétences psychosociales et promotion de la santé

SANDON Agathe

Réf. : *AIREPS Bourgogne*, 2014-11, 36 p.

Ce dossier technique propose d'expliquer ce que sont les compétences psychosociales, comment les favoriser dans le cadre de l'éducation de l'enfant et de l'adolescent. Il traite également de l'évaluation de ces compétences.

<http://www.ireps-bourgogne.org/index.php?page=344&down=1515>



- ❖ Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité « SFP 6-11 ans » : description et facteurs d'influence potentiels de son implantation en France

ROEHRIG Corinne

Réf. : *Global health promotion*, vol. 20 suppl. 2, 2013-06, pp. 8-12

SFP 6-11, ou Strengthening Families Program est un « programme de renforcement des familles » d'origine nord-américaine, destiné aux familles avec des enfants de 6 à 11 ans. Inscrit dans le champ de la promotion de la santé mentale, il se présente sous forme d'interventions structurées qui aident les parents à faire face au développement émotionnel et comportemental de leurs enfants, par le biais du renforcement des habiletés parentales, de la valorisation des compétences psychosociales des enfants et de l'amélioration de la relation parent-enfant. SFP fait partie des « interventions fondées sur des données probantes ». Un essai de mise en place de SFP 6-11 en France permettra de préciser les conditions de son implantation, tenant compte des caractéristiques du programme, du partenariat local et de la logistique à développer. Il fera état des observations de tous les acteurs participant au programme.

http://ped.sagepub.com/content/20/2_suppl/8.full.pdf+html

Les écrits

L'URPS Pharmaciens PACA se mobilise pour améliorer et sécuriser la prise en charge des patients sous anticoagulants AVK

Un article de **Michel SIFFRE**, pharmacien, secrétaire général de l'URPS Pharmaciens PACA et **Peggy WIHLIDAL**, déléguée générale de l'association Soins Coordinés.

Les anticoagulants AVK : traitement de référence qui nécessite un suivi au long cours

Les anticoagulants AVK sont un sujet de préoccupation majeur pour les patients et les professionnels de santé qui les accompagnent.

Après plus de 40 ans d'utilisation, ils constituent le traitement anticoagulant de référence pour des pathologies fréquentes (embolies pulmonaires, phlébites, prévention des AVC etc.) En 2013, 1,16 million de patients (ANSM) ont reçu un traitement anticoagulant AVK en France.

Traitement indispensable, il nécessite une surveillance biologique régulière (contrôle de l'INR par prise de sang) dans la mesure où les anticoagulants AVK constituent la première cause d'accidents iatrogéniques.

Une campagne régionale d'information et de sensibilisation au dispositif d'entretien pharmaceutique (janvier à fin juillet 2015)

L'Assurance Maladie a mis en place en 2013 un dispositif d'entretien pharmaceutique pour contribuer à l'amélioration de la sécurité des patients sous AVK. Ce dispositif fait partie des nouvelles missions de santé publique du pharmacien d'officine. Acteur de santé de proximité, il s'agit concrètement pour le pharmacien lors d'un entretien de 20 à 30 minutes dans un espace de confidentialité, de proposer un accompagnement individualisé aux patients sous AVK afin de leur rappeler les informations et conseils essentiels en lien avec leur traitement et de répondre à leurs interrogations.

Ce dispositif doit s'inscrire dans une logique de travail coordonné et pluriprofessionnel avec les autres professionnels du parcours de santé du patient (médecins, infirmiers, biologistes, chirurgiens-dentistes en premier lieu). Dans le contexte de cet entretien, le pharmacien n'a pas vocation à modifier le traitement du patient ; toutefois il peut, avec l'accord du patient, assurer la coordination avec le médecin. C'est un dispositif complémentaire à l'intervention des autres professionnels de santé, qui offre une prise en charge optimisée au patient et valorise l'intervention de chaque professionnel de santé au plus juste de ses compétences.

Les premiers chiffres publiés en décembre 2014 par l'Assurance Maladie montrent que le traitement AVK est mieux compris par 74 % des patients suivis et que 73 % d'entre eux font preuve d'une vigilance accrue sur les risques associés à leur traitement et les éventuelles complications qui peuvent survenir.

Or, ce dispositif d'entretien pharmaceutique est peu ou mal connu des autres professionnels de santé, libéraux et hospitaliers, et même des patients.

L'URPS a donc décidé de se saisir de cet enjeu majeur de santé publique des AVK en conduisant, de janvier à fin juillet 2015, avec le soutien de l'ARS PACA, une large campagne d'information et de communication sur le sujet.

Des objectifs d'envergure

L'action conduite par l'URPS Pharmaciens PACA sur l'ensemble de la région PACA poursuivait les objectifs suivants :

- ✓ Sécuriser l'utilisation des anticoagulants AVK
- ✓ Informer les professionnels de santé (hospitaliers et libéraux) comme le grand public de l'existence et du contenu du dispositif d'entretien pharmaceutique
- ✓ Améliorer la coordination des soins et l'échange d'informations entre les professionnels de santé de ville et hospitaliers dans la prise en charge des patients sous AVK
- ✓ Améliorer la gestion des risques : diminuer autant que possible le nombre de décès et d'hospitalisations pour cause d'accidents hémorragiques

En pratique : une action pluriprofessionnelle en mode projet

Le déploiement de cette action a reposé sur plusieurs axes :

1. Mise en place d'un groupe de travail et de réunions de suivi

Le déploiement de l'action s'est fait grâce à la constitution d'un groupe de travail composé de pharmaciens élus de l'URPS Pharmaciens PACA, de pharmaciens relais volontaires, d'une chargée de mission AVK dédiée au déploiement de l'action et de l'accompagnement de l'équipe de l'association Soins Coordinés. Chaque département était ainsi pourvu d'au moins un pharmacien relais.

Le groupe de travail avait pour missions de participer à la production des supports d'information de l'action et d'assurer le relais de la campagne au niveau local (rencontres avec les acteurs, relais de l'information, correspondants presse pour les médias locaux).

2. Conduite d'une enquête préalable auprès des pharmaciens d'officine et des professionnels de santé de ville

Une enquête préalable a été conduite en début de projet, auprès des pharmaciens d'officine, d'une part, et des autres professionnels de ville, d'autre part.

Concrètement, il s'agissait de recueillir les retours d'expériences des pharmaciens quant à la mise en œuvre du dispositif d'entretien pharmaceutique et de mieux répondre à leurs attentes. Cette enquête a été conduite auprès des 1.930 officines de la région PACA. En ce qui concerne les autres professionnels de santé, le questionnaire a été rédigé de façon à connaître leurs pratiques et adapter la prise en charge pluriprofessionnelle des patients en fonction de leurs attentes. Le questionnaire a été adressé aux autres URPS (médecins, infirmiers, chirurgiens-dentistes et biologistes) afin qu'elles le relayent auprès de leurs adhérents.

L'analyse de l'enquête préalable a démontré l'utilité de cette campagne d'information et de sensibilisation afin :

- d'améliorer la connaissance des professionnels de santé de ville relativement au dispositif d'entretien pharmaceutique
- de rappeler aux pharmaciens le contenu et l'intérêt des entretiens pharmaceutiques
- de renforcer la coopération pluriprofessionnelle
- de promouvoir la formation y compris pluriprofessionnelle.

3. Rencontre des acteurs : rencontres face-à-face et/ou réunions d'information

Une chargée de mission a été recrutée afin d'assurer l'interface avec les différents acteurs cibles - rencontres avec les établissements de santé, les professionnels de santé mais également les acteurs locaux concernés par le projet.

Ses missions étaient les suivantes :

- ✓ Informer et sensibiliser les professionnels de santé et notamment les prescripteurs d'anticoagulants sur l'importance d'un travail en commun afin de garantir la sécurité des patients sous anticoagulants et répondre aux exigences de suivi qu'implique ce traitement
- ✓ Veiller à ce qu'ils comprennent l'utilité du dispositif d'entretien pharmaceutique
- ✓ Veiller au renseignement quotidien des indicateurs de suivi du projet en vue de son évaluation quantitative et qualitative

4. Elaboration de supports d'information et conduite d'une campagne multicanal

L'action s'est fondée sur la construction d'une identité visuelle forte



Pour publier dans cette rubrique

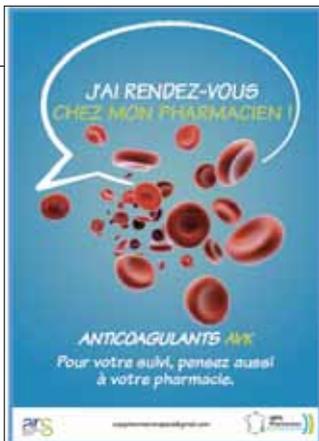
Vous souhaitez publier un article dans "Priorités Santé" ?

Cette rubrique est à votre disposition, acteur de prévention qui souhaitez apporter un témoignage, faire le récit d'une initiative innovante, partager une réflexion...

Faites-nous part de vos suggestions au :

04 91 36 56 95

ou par mail : cres-paca@cres-paca.org

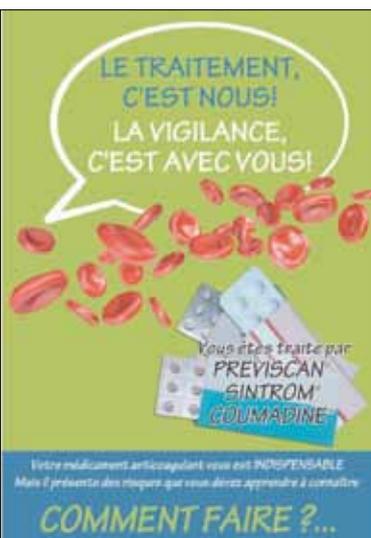


(visuel et slogan) qui se décline sur les différents supports d'information. Un slogan a ainsi été choisi par le groupe de travail : « J'ai rendez-vous chez mon pharmacien ! » accompagné des messages suivants : « Anticoagulants AVK – pour votre suivi, pensez aussi à votre pharmacie ». Ces derniers ont été déclinés sur différents supports.

Une affiche a été créée et envoyée aux 1930 pharmacies de la région PACA. Elle promeut auprès des patients l'existence de l'entretien

pharmaceutique. Elle a également été affichée progressivement dans d'autres lieux – au sein des établissements hospitaliers rencontrés et dans les accueils de certaines caisses d'Assurance Maladie notamment.

Une page Facebook dédiée au projet a été créée afin de communiquer en temps réel sur l'actualité de la campagne, relayer les outils développés et permettre un espace de partage d'expériences.



6 cartes postales et un flyer - conçu en pluriprofessionnalité - ont été mis à disposition des professionnels de santé et des patients afin de leur fournir des informations-clés pour mieux appréhender le dispositif d'entretien pharmaceutique, leur traitement anticoagulant, les bons réflexes de suivi et les missions respectives et complémentaires des différents professionnels de santé intervenant dans le parcours de santé des patients sous AVK.

Ont également été diffusées des newsletters à l'attention des professionnels de santé de ville et des établissements hospitaliers.

L'action a été relayée dans la presse professionnelle, grand public, quotidienne régionale et locale.

5. Enquête en fin de projet auprès des pharmaciens d'officine et des autres professionnels de santé de ville

Une enquête finale sera réalisée à l'automne 2015 auprès des pharmaciens et des autres professionnels de ville pour mesurer l'impact de la campagne d'information et de sensibilisation.

Bilan d'une action ambitieuse dans un temps record

✓ Des contacts établis et suivis dans les 6 départements de la région PACA avec :

- un groupe de travail de pharmaciens assurant le relais de l'action dans les 6 départements de la région
- des interventions réalisées auprès des professionnels de santé de ville (au sein de réseaux et d'associations de professionnels) et des patients (Salon Seniors les 18 et 19 juin 2015 à Antibes, partenariat avec l'association des malades cardiaques)
- des interventions/rencontres réalisées auprès des pharmaciens et cardiologues des principaux CH et CHU de la région PACA (représentant 10.567 lits)
- la rencontre de nombreux institutionnels en lien avec notre action : les autres URPS de Paca, l'OMEDIT, les CPAM départementales, l'ORS, le CISS, la FHF, la FHP etc.

✓ La mise en mouvement d'un groupe de travail pluriprofessionnel (professionnels de ville et représentants de patients) qui a abouti à l'élaboration d'un document complémentaire à destination des patients sous AVK sur le rôle de chaque professionnel intervenant dans son parcours de santé pour tordre définitivement le cou aux idées reçues

✓ Une large diffusion des différents supports d'information :

- Une affiche envoyée aux 1930 pharmacies d'officine de la région
- L'impression et la distribution de 3000 cartes postales au sein de réseaux de professionnels, d'associations de patients et aux équipes hospitalières
- Des newsletters envoyées aux 1930 pharmacies de la région PACA et à 300 pharmaciens hospitaliers

✓ Des publications dans les revues Pharmaciens de France, Le Quotidien du Pharmacien, Nice-matin, Var-matin et Seniors Région etc.

Pour aller plus loin :

→ le site de l'URPS Pharmaciens PACA : <http://urps-pharmaciens-paca.fr/projets-actions/accompagnement-des-patients-chroniques-sous-avk/>

→ La page Facebook Anticoagulants AVK : <https://www.facebook.com/anticoagulantsavk?ref=ts&fref=ts>

→ Accompagnement pharmaceutique des patients sous traitement par AVK : premier bilan à un an réalisé par la CNAM

http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/CP_Bilan_1_an_AVK_141217_01.pdf

→ Le guide d'accompagnement des patients sous antivitamines K (AVK) à destination des professionnels de santé, réalisé par l'Assurance Maladie, qui reprend les thèmes abordés dans le cadre de l'entretien pharmaceutique

http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/guide_accompagnement_patient_avk.pdf

Contacts

URPS Pharmaciens PACA : 37/39 Boulevard Delpuech - 13000 Marseille - Tél : 09 67 17 95 44

Michel SIFFRE, Françoise PASQUALI ou Annie PALON

Email : urpspharmacienspaca@gmail.com

Site internet : <http://urps-pharmaciens-paca.fr/>

Association Soins Coordonnés : 14 bis rue Escudier - 92100 Boulogne-Billancourt

Email : contact@soinscoordonnes.fr - Tél. : 01 48 25 39 78

Site Internet : <http://soinscoordonnes.fr/>

Rencontre

- **Les compétences parentales : comment les identifier et les valoriser**
19 novembre 2015 - Marseille

Dans le cadre des rencontres thématiques autour de la famille, la Ville de Marseille, en partenariat avec l'association A Mots Ouverts, organise un colloque gratuit, destiné d'abord aux professionnels de la relation d'aide et ouvert au grand public.

Lieu : École de Management, 13003 Marseille
<http://www.fesj.org/>

Journées

- **Travailler mieux coordonnés entre professionnels de santé dans le cadre d'une MSP ou d'un regroupement informel**

21 novembre 2015 - Châteauneuf-le-Rouge

Cette journée, organisée par la Fédération des maisons et pôles de santé en PACA (FEMAS PACA), est destinée à mieux faire connaître aux professionnels de santé l'exercice coordonné pluri-professionnel, en présence de professionnels libéraux de la région PACA et d'autres régions, ayant déjà mis en place ces modalités d'exercice.

<http://femaspaca.fr/>

- **Mettre en place des politiques locales et des actions citoyennes autour de l'alimentation. Épiceries solidaires, jardins partagés, cantines bio, compostes individuels, actions de lutte contre le gaspillage alimentaire...**

30 novembre 2015 - Marseille

Journée organisée par le CRES PACA dans le cadre de sa mission d'animation régionale des ateliers santé ville. Elle propose des exemples de leviers, institutionnels, associatifs, collectifs... qui existent et peuvent être actionnés en région PACA.

Au programme : Mobiliser les collectivités locales pour mettre en œuvre des politiques d'approvisionnement et de consommation alimentaires favorables à la santé (matin), Générer des initiatives, impliquer les habitants : exemples d'actions de participation citoyenne (après-midi).

Contact : sarah.vernier@cres-paca.org

- **L'attachement... Trait d'union, trait de fracture**

4 décembre 2015 - Marseille

18^{ème} journée annuelle de la petite enfance à l'adolescence organisée par l'association Couleur d'Enfants.

http://www.journee-annuelle-petite-enfance-adolescence-marseille.fr/2015_programmeinscriptions.html

Séminaire

- **Utilisation des cohortes et bases de données pour la recherche en santé publique – Inégalités, déterminants, et santé mentale**

26 novembre 2015 - Paris

Lors de ce séminaire, les chercheurs exposeront les résultats de leurs recherches financées dans le cadre de l'appel à projets 2011 « Santé mentale – prévention – prospective – thématiques générales de l'IRESP » et l'appel à projets 2012 « Soutien à la recherche sur les inégalités d'accès aux soins en cancérologie ».

<http://www.iresp.net/communication/colloques-et-seminaires/>

- **Journée nationale HSPS : Promotion de la santé et territoire**

26 novembre 2015 - Paris

En 2014, la première édition de la journée nationale des hôpitaux et structures de santé promoteurs de santé (HSPS) avait eu pour thème : « Devenir hôpital ou structure de santé promoteur de santé : quels avantages ? »

<http://www.inpes.sante.fr/professionnels-sante/HSPS/index.asp>

- **Les Journées Francophones de Nutrition 2015**

9 - 11 décembre 2015 - Marseille

Les JFN sont la manifestation annuelle majeure des spécialistes en nutrition, notamment dans les sciences biologiques. 2015 sera aussi l'ouverture vers d'autres disciplines, notamment les sciences humaines et sociales, de la paléo-nutrition aux technologies du futur. Le travail interdisciplinaire et interprofessionnel est une force pour la nutrition et c'est dans cet esprit que le programme 2015 a été élaboré par la Société Française de Nutrition (SFN) et la Société Francophone Nutrition Clinique et Métabolisme (SFNEP).

<http://www.lesjfn.fr/>

Priorités Santé
Bulletin d'information
du Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur
178 Cours Lieutaud - 13006 Marseille

Directeur de la publication
Professeur Jean-Marc GARNIER, Président

Rédacteur en chef
Zeina MANSOUR, Directrice

Rédaction
Lisbeth FLEUR
Responsable de la communication, CRES PACA
Hélène FOXONET et Pascal HUBY
Journalistes

Conception graphique
Studio CARGO - Toulon (83)

Impression
Imprimerie ZIMMERMANN, Villeneuve-Loubet (06)

Tirage : 8 000 exemplaires

N° 43 - Mai / Juin / Juillet / Août 2015

Périodicité : 3 numéros par an

N°ISSN : 1628-2884

Date du dépôt légal : 28 juin 2004

Pour recevoir gratuitement Priorités Santé,
Merci d'indiquer vos coordonnées postales
par mail :

cres-paca@cres-paca.org

ou par téléphone : 04 91 36 56 95

CRES PACA

178, Cours Lieutaud, 13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 36 56 95 - Fax : 04 91 36 56 99

Email : cres-paca@cres-paca.org

Site : www.cres-paca.org

Codes 04

42, bd Victor Hugo, 04000 DIGNE-LES-BAINS

Tél. : 04 92 32 61 69 - Fax : 04 92 32 61 72

Email : codes.ahp@wanadoo.fr

Site : www.codes04.org

Codes 05

1, place du Champsaur, Les lavandes, 05000 GAP

Tél. : 04 92 53 58 72 - Fax : 04 92 53 36 27

Email : codes-05@wanadoo.fr

Site : www.codes05.org

Codes 06

27 bd Paul Montel, Bâtiment Ariane, 5^{ème} étage,
06200 NICE

Tél. : 04 93 18 80 78 - Fax : 04 93 29 81 55

Email : c.patuano.codes06@wanadoo.fr

Site : www.codes06.org

Codes 13

11, boulevard Notre Dame, 13006 MARSEILLE

Tél. : 04 91 48 13 03

Email : contact@codes13.org

Site : www.codes13.org

Codes 83

Hôpital Georges Clémenceau
Bât. Coste Boyère - 1^{er} étage
421, avenue du premier Bataillon d'Infanterie
de Marine du Pacifique
83130 La Garde

Tél. : 04 94 89 47 98 - Fax : 04 94 92 80 98

Email : contact@codes83.org

Site : www.codes83.org

Codes 84

13, rue de la Pépinière,
Quartier Saint-Ruf - 84000 AVIGNON

Tél. : 04 90 81 02 41 - Fax : 04 90 81 06 89

Email : accueil@codes84.fr

Site : www.codes84.fr